

Recommandations pour l'exploitation de piscines privées

On parle souvent „mal“ d'une piscine en raison de sa consommation d'énergie et d'eau. Pourtant, en suivant les recommandations suivantes, il est tout à fait possible d'exploiter une piscine avec une empreinte écologique raisonnable et sans mauvaise conscience.



Vacances balnéaires à la maison – plaisir et détente garantis.

Les piscines sont également des réservoirs d'eau et n'ont pas besoin d'être remplies à nouveau chaque année.



Recommandations pour les potentiels et nouveaux propriétaires de piscines

Avec une piscine, vous créez quelque chose de beau avec une grande valeur récréative. Une fois la piscine installée, vous passez plus de temps chez vous, vous profitez de l'eau et vous améliorez votre bien-être.

- Moins d'impact sur l'environnement grâce à une mobilité réduite, car davantage à la maison.
- La quantité d'eau disponible en Suisse est plusieurs fois supérieure aux besoins.
- Les piscines ne sont pas remplies pendant les périodes de sécheresse, mais au printemps, lorsque les réserves d'eau disponibles sont importantes.
- La quantité d'eau de toutes les piscines en Suisse est plusieurs fois inférieure à la perte d'eau occasionnée par le transport de l'usine hydraulique jusqu'à l'utilisateur.

Ce que toute nouvelle piscine devrait avoir

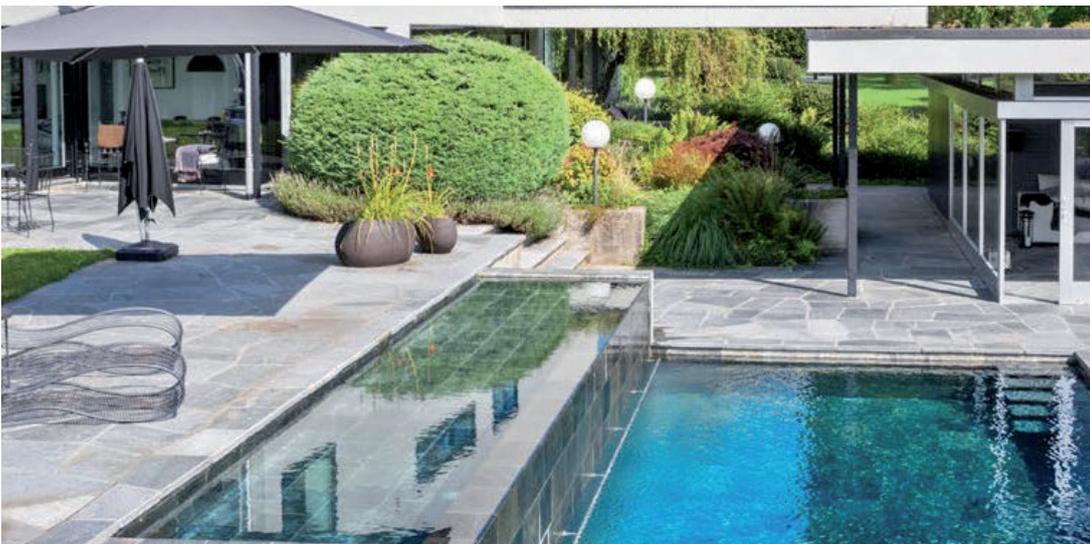
Une couverture réduit l'évaporation et les pertes de chaleur.

- Les pompes de circulation devraient fonctionner de manière limitée dans le temps ou à puissance réduite et, si possible, fonctionner en combinaison avec la production d'électricité d'une installation photovoltaïque.
- Une installation photovoltaïque suffisamment grande produit suffisamment d'électricité pour alimenter entièrement une piscine.
- Si possible, isoler le corps du bassin du sol environnant.

Recommandations pour les piscines existantes

- Équipez la circulation avec des pompes dotées de convertisseurs de fréquence afin d'économiser de l'électricité.
- Installez un système photovoltaïque et une couverture de piscine, si ce n'est pas déjà le cas.
- Limitez la température pour économiser de l'énergie.
- Vérifiez l'hivernage de la piscine, y compris le contenu de l'eau.
- Restez en contact avec votre partenaire local et informez-vous périodiquement des nouveaux développements en matière d'économies d'énergie.

Les professionnels de la constructions de piscines d'aqua suisse sont à votre disposition.



aqua suisse
Kapellenstrasse 14
Postfach
CH-3001 Bern
www.aquasuisse.ch
info@aquasuisse.ch
Tel +41 58 796 99 58